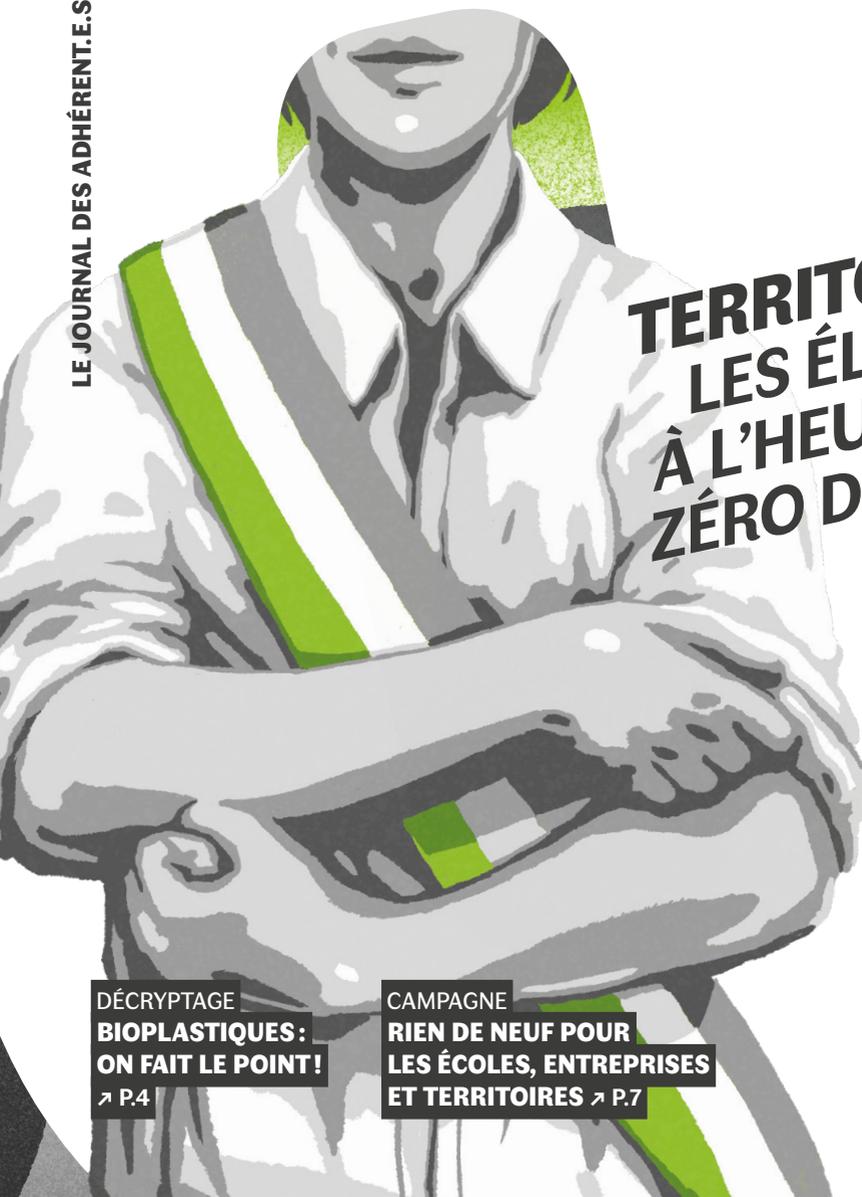


# LE ZÉRO DECHET

EN MOUVEMENT 



**TERRITOIRES:  
LES ÉLU.E.S  
À L'HEURE DU  
ZÉRO DÉCHET**

DÉCRYPTAGE  
**BIOPLASTIQUES:  
ON FAIT LE POINT!**

➤ P.4

CAMPAGNE  
**RIEN DE NEUF POUR  
LES ÉCOLES, ENTREPRISES  
ET TERRITOIRES** ➤ P.7

# L'ÉQUIPE PERMANENTE DE ZERO WASTE FRANCE

Ces derniers mois ont été synonymes de changements pour Zero Waste France, avec de nouveaux locaux et de nouveaux visages dans l'équipe. Désormais bien installés à la nouvelle Maison du Zéro Déchet, nous travaillons sur plusieurs campagnes que nous vous présentons dans ces quelques pages.

Nous en profitons pour vous faire découvrir qui se cache derrière l'association, voici donc l'équipe permanente !  
**Bonne lecture.**



**Alice Abbat**  
Chargée de mission Consigne



**Valentine Cancel**  
Coordinatrice des groupes locaux



**Pauline Debrabandère**  
Responsable du programme Territoires



**Aurélien Dumont**  
Chargé des relations adhérents et des partenariats



**Alice Elfassi**  
Responsable des affaires juridiques



**Marine Foulon**  
Responsable de la communication



**Juliette Franquet**  
Directrice



**Louise Rieffel**  
Responsable administrative et financière



**Julie Sauvêtre**  
Chargée de projets



**Moïra Tourneur**  
Responsable du plaidoyer



**Thierry Zuili**  
Chargé de sensibilisation citoyenne

## VERS DE NOUVELLES AVENTURES

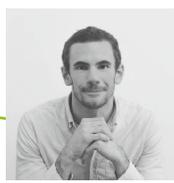
Après plusieurs années chez Zero Waste France à faire bouger les lignes pour une réduction et une gestion plus durable de nos déchets, Flore, Laura et Thibault se lancent dans de nouvelles aventures. Toute l'équipe leur souhaite le meilleur pour la suite !



**Laura**  
J'ai passé 5 ans merveilleux à Zero Waste France et c'est en partie grâce aux nombreux militants et bénévoles infatigables et enthousiastes qui composent ce mouvement. Alors un grand merci à vous !



**Flore**  
C'est avec beaucoup d'émotion et de gratitude pour tous les membres de l'association que je quitte la direction de Zero Waste France ! Je resterai bien sûr adhérente et militante de la réduction des déchets et des gaspillages.



**Thibault**  
Merci pour ces cinq années de confiance et d'apprentissage. Je suis désormais à la Métropole (bientôt zéro déchet) de Montpellier, toujours avec la même devise : « ne pas subir, toujours agir » !

P.04



P.12



P.08



<b>Décryptage</b> .....	<b>04</b>
Bioplastiques : on fait le point !	
<b>On avance grâce à vous</b> .....	<b>06</b>
<b>Campagne</b> .....	<b>08</b>
Territoires : les élu.e.s à l'heure du zéro déchet	
<b>Les visages du zéro déchet</b> .....	<b>12</b>
Valentine Cancel, coordinatrice des groupes locaux chez Zero Waste France	
<b>En vrac</b> .....	<b>13</b>
<b>On change la donne sur le terrain</b> .....	<b>14</b>
Zero Waste Marseille & Zéro déchet Montpellier	
<b>Bulletin d'adhésion</b> .....	<b>15</b>

Édité à 2 500 exemplaires  
par Zero Waste France  
1, Passage Emma Calvé - 75012 Paris  
contact@zerowastefrance.org  
www.zerowastefrance.org

Responsable de la publication Juliette Franquet  
Coordination de la publication Aurélien Dumont  
Design graphique & illustration Atelier Kaboom  
Impression Escourbiac, l'imprimeur  
Caractères Faune, Alice Savoie / Cnap

# BIOPLASTIQUES : ON FAIT LE POINT !

**Le plastique est mort, vive le plastique ! Tel pourrait être l'adage de nombre d'entreprises qui affirment haut et fort transformer leur modèle de production à grand renfort de bioplastiques, de plastiques biosourcés et d'emballages biodégradables ou compostables. Mais derrière ces termes enjôleurs, que se cache-t-il vraiment ? Petit tour d'horizon de ce nouveau vocabulaire au parfum de greenwashing.**

## **BIOPLASTIQUE, UN TERME TRÈS VAGUE**

**Le terme « bioplastique » ne dispose pas à ce jour de définition normée.** En l'état, il désigne des plastiques aux caractéristiques bien différentes : certaines tiennent à la composition de ces plastiques, qui peuvent être fabriqués à partir

de matières dites « biosourcées » (considérées comme renouvelables par opposition aux matières fossiles) d'autres tiennent au devenir de ces plastiques, qui peuvent être qualifiés de « biodégradables » ou « compostables ».

Il est important de garder en tête que la composition et le devenir du plastique sont deux caractéristiques indépendantes l'une de l'autre : un plastique biosourcé ne sera pas nécessairement plus facilement biodégradable, et inversement.

## **LES PLASTIQUES BIOSOURCÉS, PRUDENCE SUR L'ORIGINE DE LA MATIÈRE**

**Le terme « biosourcé » signifie que la matière a été en partie ou complètement fabriquée à partir de ressources issues de la biomasse :** résidus de cultures agricoles, pommes de terre...



Il convient d'être vigilant sur la proportion de matière « biosourcée » présente dans le plastique, le terme pouvant être utilisé même si la part de biosourcé est en fait minime dans la composition, et sur l'origine des matières. Certains plastiques biosourcés sont par exemple issus de canne à sucre, une plante cultivée très loin d'Europe et dont la culture est loin d'être neutre sur l'environnement. De plus, une transition massive vers le plastique biosourcé entraînerait inévitablement de nouvelles problématiques : concurrence avec la production alimentaire, dégradation de la qualité des sols, impacts environnementaux liés aux cultures, etc.

Enfin, un plastique biosourcé n'offre aucune garantie sur son devenir en fin de vie, et pourra très bien ne pas être biodégradable.

### **BIODÉGRADABLE, UN JOLI MOT MARKETING**

**Le terme biodégradable désigne l'aptitude d'un produit à se décomposer et à être assimilé par l'environnement sous l'action de micro-organismes** et de facteurs tels que l'humidité, la chaleur ou la présence d'eau. Cependant, l'usage du terme « biodégradable » sur un produit ne dit rien

sur la vitesse de cette dégradation, ni sur les conditions nécessaires, pas toujours réunies, pour que la matière puisse effectivement se « bio » dégrader. Ainsi, « biodégradable » ne signifie en aucun cas que le produit peut être jeté dans la nature sans conséquences. La loi anti-gaspillage du 10 février 2020 prévoit d'ailleurs d'interdire l'apposition du terme « biodégradable » sur un produit ou un emballage au même titre que l'expression « respectueux de l'environnement », tout aussi floue !

### **LES PLASTIQUES "COMPOSTABLES" N'ONT RIEN DE TRÈS CIRCULAIRE**

**Il existe 2 normes permettant de qualifier les plastiques « compostables »** : l'une désigne les plastiques se dégradant en condition de compostage industriel (NF EN 13432 : 2000) et l'autre en compostage domestique (NF T 51-800 : 2015). Dans les faits, l'ADEME préconise qu'ils soient tous orientés vers des plateformes de compostage industriel, tant il est improbable d'obtenir de bonnes conditions dans un compost individuel (montée en température, présence suffisante de bactéries...). De plus, pour être compostés, ces plastiques doivent être triés séparément du reste des ordures ménagères (notamment des plastiques issus du pétrole, avec l'enjeu de les différencier les uns des autres) et ne pas représenter une trop grande quantité par rapport aux déchets organiques pour pouvoir correctement se dégrader. Enfin, même une fois compostés, ces plastiques ne présentent pas d'intérêts agronomiques pour les sols et peuvent donc difficilement être qualifiés de solution d'économie circulaire, la matière étant perdue plutôt que valorisée.

**Vous l'aurez compris, la vigilance est de mise sur ces bioplastiques, présentés comme alternatives « vertes » aux plastiques conventionnels. La solution à la pollution plastique se situe avant tout du côté de la réduction de notre consommation et du développement d'alternatives réutilisables aux produits et emballages à usage unique.**

### **LES PLASTIQUES OXO-FRAGMENTABLES BIENTÔT TOTALEMENT INTERDITS**

Les plastiques oxo-fragmentables, parfois présentés à tort comme biodégradables, ont un impact désastreux sur l'environnement. Une fois dans la nature, ils disparaissent effectivement rapidement de notre vue, mais pour se dégrader en microparticules de plastiques, tout aussi polluantes. La taille minuscule de ces microparticules leur permet alors d'intégrer d'autant plus rapidement notre environnement... et la chaîne alimentaire !

**La France a interdit les sacs plastiques « oxo-fragmentables » depuis 2015 et l'ensemble des produits à base de plastique oxo-fragmentable seront interdits en janvier 2021.**

ON AVANCE  
GRÂCE À VOUS



Laura Châtel,  
Marine Foulon,  
Julie Sauvêtre



## SORTIE DU LIVRE « RECYCLAGE, LE GRAND ENFUMAGE : COMMENT L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EST DEVENUE L'ALIBI DU JETABLE »

Ce livre alerte sur les limites, les écueils et même les dangers d'une politique de tout-recyclage. Celle-ci peut en effet encourager et alimenter un système fondé sur le jetable et l'usage unique, et in fine accentuer le problème des déchets et de la surconsommation, plutôt que d'aider à le résoudre. Il décrypte et dénonce aussi l'instrumentalisation du recyclage et de l'économie circulaire à des fins de greenwashing, de marketing et de lobbying. L'auteure Flore Berlingen et l'association Zero Waste France affirment qu'il faut avant tout en finir avec l'ère du jetable, et donner au recyclage sa juste place, celle d'une ultime étape permettant de récupérer la matière d'objets arrivés réellement en fin de vie, après une utilisation pouvant être prolongée par le réemploi ou la réparation.

## UN NOUVEAU LIEU DÉDIÉ À LA DÉMARCHE ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPILLAGE

Zero Waste France et la Maison du Zéro Déchet ont déménagé cet été dans un lieu cinq fois plus grand pour accélérer la transition des citoyen.ne.s et des professionnel.le.s vers le zéro déchet. Le lieu accueille une boutique, un café associatif, un espace ressources et des événements (conférences, ateliers pratiques, projections, formations...) pour s'informer sur la gestion des déchets et agir pour les réduire à toutes les échelles. Le lieu a été aménagé avec des matériaux et du mobilier issus du réemploi et le déménagement a été réalisé en vélo avec l'association Carton Plein pour limiter le gaspillage des ressources et l'impact carbone du projet. Cette démarche, qui fait de la Maison du Zéro Déchet un projet exemplaire, sera présentée sous forme d'exposition sur place et résumée en ligne.

→ Le lieu est ouvert du mardi au vendredi de 12h à 20h et le samedi de 10h à 19h - 1 passage Emma Calvé 75012 Paris

# NOS DERNIÈRES ACTUALITÉS

**LA PANDÉMIE DE COVID-19 PROFITE AU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE!** “Hygiénique” et “indispensable” : les éléments de langage les plus éprouvés des industriels du plastique ont signé leur grand retour sur le devant de la scène médiatique avec l'épidémie de Covid-19. Certains industriels en ont même profité pour demander des reports et des annulations des principales réglementations adoptées ces dernières années pour réduire la pollution plastique! Et malheureusement, chacun.e a pu constater que le “tout-jetable” revenait en force dans notre vie quotidienne avec la pandémie.

Face à cette tendance très inquiétante, Zero Waste France est resté actif pendant la crise : en décryptant sur son site internet les manoeuvres de certains groupements d'intérêts du plastique et en les dénonçant dans les médias. L'association a également interpellé les autorités pour que l'usage unique (lingettes, emballages, bouteilles...) ne soit pas présenté comme l'unique solution pour faire face au risque sanitaire et que les alternatives réutilisables soient encouragées dans les différentes recommandations diffusées.

## “RIEN DE NEUF” POUR LES ÉCOLES, ENTREPRISES ET TERRITOIRES

Grâce à une étude réalisée sur les participant.e.s au Défi “Rien de neuf” en 2019, Zero Waste France relève l'importance de faire connaître les alternatives au neuf et d'en proposer de nouvelles partout en France pour inciter les citoyen.ne.s à réduire leur consommation d'objets neufs. C'est pourquoi l'association publie un guide de 16 actions à mettre en place dans et par les écoles, les entreprises et les territoires pour encourager l'échange d'objets, l'emprunt, l'achat de seconde main, la réparation, le don, etc. Installer une boîte à dons, organiser une journée de collecte, organiser une troc party... : chaque action est associée à une fiche pratique qui détaille sa mise en oeuvre, étape par étape. Objectif : faire du Défi “Rien de neuf” un défi collectif!

→ À lire gratuitement sur [riendeneuf.org](http://riendeneuf.org) > page Kit d'action



## L'ÉTÉ DES RELAYEURS

Depuis le mois de mars 2020, la crise sanitaire que nous traversons n'épargne pas le secteur du sport et a de nombreuses répercussions sur les pratiques sportives, comme l'annulation ou le report de la quasi-totalité des petits et grands événements. Notre campagne Zero Waste Sport a donc souhaité profiter de cette mi-temps inattendue pour s'éloigner momentanément de l'événementiel et mettre en avant les bonnes pratiques individuelles et les actions collectives de celles et ceux qui se bougent pour le sport zéro déchet. À travers la série audio « L'été des Relayeurs », réalisée en partenariat avec La MAIF, Zero Waste Sport a ainsi proposé un rendez-vous hebdomadaire du 16 juillet au 31 août sur les réseaux sociaux. Vous pouvez retrouver les 6 épisodes sur le site internet de Zero Waste France et (re)découvrir les engagements de la Fédération Française de Cyclotourisme, la joueuse internationale de rugby Lenaïg Corson, les associations Mountain Riders et Surfrider Foundation Europe, la Recyclerie Sportive et La MAIF, notamment à travers son programme Sport Planète.





# TERRITOIRES: LES ÉLU.E.S À L'HEURE DU ZÉRO DÉCHET

Pauline Debrabandère  
Aurélien Dumont

La démarche zero waste (zéro déchet, zéro gaspillage) est souvent citée à l'échelle individuelle mais elle est aussi un projet politique mené à l'échelle territoriale dans la mesure où les élu.e.s locaux prennent les décisions relatives à la prévention et à la gestion des déchets. Petit aperçu des chantiers permettant d'engager les territoires sur la voie du zero waste.

## UN CONTEXTE FAVORABLE

Malgré les difficultés et les rebondissements liés au Covid-19, les élections municipales ont pu se clore avant l'été. À nouveau mandat, nouveaux projets, offrant la possibilité à tous les acteurs (associations, groupes locaux, citoyen.ne.s...) d'interpeller, sensibiliser et accompagner les élu.e.s locaux sur la question de la gestion des déchets sur les territoires. La percée des idées écologistes qui mettent aux commandes de nouveaux élu.e.s dans de nombreuses grandes villes est dans ce sens très encourageante.

Du point de vue réglementaire, le cadre juridique a renforcé ces dernières années les obligations de moyens et de résultats propres à une démarche zéro déchet. En particulier, la « hiérarchie des modes de traitement » des déchets constitue le socle de toute politique de gestion des déchets, locale ou nationale, et priorise la réduction à la source, le réemploi puis le recyclage. La vigueur juridique de cette dernière est de plus en plus fréquemment reconnue par les juridictions françaises, ce qui est de bon augure pour les futurs projets de gestion des déchets.

## TRI ET COLLECTE DES BIODÉCHETS - BIENTÔT UNE OBLIGATION LÉGALE

**Ce mandat 2020/2026 ne pourra pas faire l'impasse sur le tri à la source des biodéchets.** Initialement prévue en France pour 2025, la gestion séparée des biodéchets a été rendue obligatoire par la réglementation européenne d'ici décembre 2023. Cela signifie que les collectivités locales sont dans l'obligation de fournir aux citoyen.ne.s une solution pour trier « à la source » leurs biodéchets, dès le moment et à l'endroit où ils sont produits, afin d'éviter toute contamination liée au mélange avec d'autres déchets. C'est un point central pour réduire la taille de nos poubelles, les biodéchets constituant environ 30% des ordures ménagères résiduelles. Au lieu de finir en décharge ou brûlée dans un incinérateur, cette précieuse ressource devra donc être valorisée en compostage ou méthanisation (voir chantier n°2). ↘

## QUELS CHANTIERS POUR ENGAGER LES TERRITOIRES SUR LA VOIE DU ZERO WASTE ?

L'année dernière, Zero Waste France publiait le livre **Territoires Zero Waste** détaillant les 9 grands chantiers à opérer pour mieux gérer les déchets à l'échelle d'un territoire. S'appuyant sur des retours d'expériences en France et à l'étranger, ce guide - à destination des élu.e.s et des personnes souhaitant s'impliquer à leur côté - décrypte les opportunités et obstacles qui peuvent être rencontrés par les différents acteurs au cours de leur démarche zéro déchet.

### 1 S'ATTAQUER AUX PLASTIQUES ET AUX EMBALLAGES JETABLES

en modifiant les politiques d'achat public au profit de solutions réutilisables, en limitant le recours au jetable sur le domaine public (événementiel, restauration, tourisme...) ou encore en soutenant les alternatives locales (point d'eau potable, soutien à la vente au vrac ou au retour de la consigne).

### 2 METTRE EN PLACE UNE SOLUTION POUR LES BIODÉCHETS

en encourageant les foyers au compostage domestiques (distributions de (lombri) composteurs et formations), en développant les points de compostage collectif et/ou en mettant en place une collecte séparée des biodéchets (via un bac supplémentaire dédié).

### 3 ADOPTER LA TARIFICATION INCITATIVE

En prenant en compte la quantité (poids et/ou nombre de levées) et le type de déchets produits pour calculer la facture adressée aux usager.e.s et entreprises pour l'enlèvement des ordures ménagères.

### 4 DÉVELOPPER LA RÉUTILISATION ET LE RÉEMPLOI

En facilitant l'émergence de lieux comme les ressourceries ou les recycleries (accès au foncier, financement, visibilité...) et en développant l'accès à des gisements d'objets pouvant bénéficier d'une nouvelle vie (zone de dons en déchèterie par exemple).

### 5 S'ATTAQUER AU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

En mettant en place des actions de sensibilisation, le tri des déchets alimentaires (dans les cantines par exemple) ou en soutenant financièrement les acteurs/actrices engagé.e.s localement.

**LES CINQ  
CHANTIERS  
À METTRE EN PLACE  
EN PRIORITÉ.**

Bien que non détaillés dans ce dossier, les quatre autres chantiers du programme (textiles sanitaires réutilisables, tri à la source, commande publique et initiatives entrepreneuriales) sont également clés dans le cadre d'un projet de diminution des déchets complet et ambitieux.

## DES BÉNÉFICES MULTIPLES

La mise en place d'une politique zero waste à l'échelle d'un territoire contribue évidemment à la réduction de l'impact environnemental. Du point de vue économique, plusieurs exemples montrent que la diminution de la quantité d'ordures ménagères résiduelles à traiter fait baisser les coûts de gestion des déchets. À cela s'ajoute la création d'emplois locaux via le développement des filières de réemploi et de recyclage mais aussi le développement d'acteurs économiques (structures privées, services aux habitant.e.s...). On peut aussi noter une amélioration du cadre de vie pour les habitant.e.s (moins de déchets incinérés signifie moins de fumées polluantes) ou encore la création de nouveaux liens sociaux (grâce aux installations collectives, aux opérations de sensibilisations...).



## LE PROGRAMME TERRITOIRES DE ZERO WASTE FRANCE

Depuis 2015, Zero Waste France propose aux élu.e.s et technicien.ne.s de collectivités locales un programme de formations et de voyages d'études destiné à diffuser retours d'expérience et bonnes pratiques de prévention et gestion des déchets sur les territoires.

Cette année, le programme s'élargit : adressé à tous les acteurs/actrices impliqué.e.s (élu.e.s, technicien.ne.s, entrepreneur.e.s, citoyen.ne.s engagé.e.s dans le plaidoyer local au sein des groupes locaux, etc.), il vise à favoriser les échanges et synergies entre elles et eux, tout en les accompagnant et en les formant aux solutions de réduction des déchets.

Le 8 octobre, Zero Waste France organise avec le BEE (Bureau environnemental européen, ONG fédérant plus de 140 organisations environnementales) un premier événement de formation sur la thématique des biodéchets et de leur tri à la source, chantier clé pour les trois années à venir. Organisée à la Maison du Zéro Déchet (Paris 12<sup>e</sup>), la journée sera rythmée par des échanges et retours d'expérience de la part de territoires ayant déjà mis en place une collecte séparée.

**Les citoyen.ne.s ont eux aussi un rôle à jouer pour réduire les déchets à l'échelle territoriale**

Interpeller les (nouveaux) élu.e.s et leurs équipes : chaque citoyen.ne, peut écrire ou solliciter un rendez-vous avec l'adjoint.e en charge de la prévention des déchets de sa ville. La discussion en direct est importante pour sensibiliser les élu.e.s à ces thématiques et mettre en avant les alternatives présentes sur le territoire. En tant qu'habitant.e ou professionnel.le du territoire, vous êtes légitime pour exprimer votre avis !

Partager du contenu à vos interlocuteurs : sujet parfois technique, les enjeux liés aux déchets ne sont pas toujours faciles à appréhender pour de nouvelles équipes. Vous pouvez leur recommander certains ouvrages (comme le livre Territoires Zero Waste), leur transmettre les articles et fiches réalisées par Zero Waste France (disponibles sur notre site internet), ou encore leur conseiller de s'inscrire à la newsletter mensuelle Territoires.

Participer aux actions du groupe local proche de chez vous : parce que la mobilisation est encore plus efficace lorsqu'elle est collective, vous pouvez rejoindre ou initier un groupe de travail sur le plaidoyer au sein d'un groupe local afin d'envisager des actions de sensibilisation, voire d'élaborer un diagnostic et des propositions pour votre territoire (comme l'ont fait les groupes locaux de Toulouse et Lyon).

**Participer au financement du programme Territoires de Zero Waste France : votre soutien est essentiel pour nous permettre de mener toutes ces actions sur le terrain, vous pouvez nous faire un don via le bulletin que vous avez reçu avec votre journal ou en ligne.**

# LES VISAGES DU ZÉRO DÉCHET

CE MOIS-CI NOUS VOUS PRÉSENTONS VALENTINE CANCEL,  
COORDINATRICE DES GROUPES LOCAUX CHEZ ZERO WASTE  
FRANCE, QUI PARTICIPE À FAIRE GRANDIR LE MOUVEMENT ZÉRO  
DÉCHET PARTOUT EN FRANCE.

## Peux-tu présenter ton parcours chez Zero Waste France et ton poste actuel ?

Je suis entrée dans l'association en tant que salariée il y a deux ans. D'abord sur une création de poste (Chargée des relations adhérents), qui relevait d'un besoin de gestion à temps plein de notre réseau d'adhérents. J'ai en parallèle eu la chance de coordonner notre projet de MOOC Zéro Déchet (formation en ligne). Depuis avril 2020, j'ai repris le poste de ma collègue Manon pour devenir Coordinatrice des groupes locaux Zero Waste. J'avais envie de participer de près à ce grand et beau mouvement et la mobilisation des citoyen.ne.s est un vrai moteur pour moi : aller à leur rencontre, les accompagner et les aider à ancrer la mobilisation pour une société zéro déchet, zéro gaspillage partout sur le territoire, une aventure humaine riche et hyper stimulante !

## En quoi consiste la coordination des différents groupes locaux ?

Mon rôle consiste d'une part à soutenir la création de nouveaux groupes locaux et à accueillir les membres au sein du réseau : pour chaque nouveau groupe, je pars à la rencontre des membres sur place pour animer une formation au cours de laquelle je détaille la démarche Zero Waste et les campagnes de mobilisation. D'autre part, j'anime le réseau et coordonne des actions communes - comme le marathon Commerçants Zéro Déchet qui aura lieu en octobre dans toute la France - à travers la création d'outils (fiches, webinaires, ressources docu-



mentaires). Notre dernier en date : un kit d'animation pour que nos groupes locaux organisent des projections en ligne du documentaire Story of plastic suivies d'un débat.

## Pourquoi le réseau des groupes locaux est-il si important ?

Les membres des groupes locaux sont des citoyen.ne.s comme vous et moi souhaitant agir directement sur le terrain par des actions de sensibilisation et de mobilisation auprès des différents acteurs du territoire : citoyen.ne.s, élu.e.s locaux, entreprises, associations. Ils sont en cela une vraie force de mobilisation et agissent concrètement et efficacement sur leurs territoires. Ce sont aussi de précieux relais pour Zero Waste France, qui chapeaute le réseau tout en préservant leur indépendance.

## Un message pour nos adhérents qui voudraient monter un groupe local ?

Jetez-vous à l'eau, nous saurons vous accueillir ! ;) En rassemblant un petit noyau dur de gens motivés pour agir pour la réduction des déchets à l'échelle locale, vous apportez au mouvement et trouvez beaucoup de satisfaction en retour dans les résultats obtenus et les rencontres que cela apporte. Le réseau Zero Waste est d'une grande efficacité tout en respectant une bienveillance mutuelle qui fait toute sa force. Alors, à bientôt ?

→ pour tout renseignement :  
[groupeslocaux@zerowasteFrance.org](mailto:groupeslocaux@zerowasteFrance.org)

EN VRAC  
3 CHIFFRES CLÉS

PLUS DE  
**70 000**

Nombre de réparateurs et réparatrices  
en France permettant de prolonger  
la durée de vie de nos objets.

→ [www.annuaire-reparation.fr](http://www.annuaire-reparation.fr)

**×3**

LA QUANTITÉ DE PLASTIQUE  
DANS LES OCÉANS DEVRAIT  
TRIPLER D'ICI 2040 SI L'ON NE  
CHANGE PAS NOTRE MODÈLE

\* source : rapport "Breaking  
the plastic wave" par The  
Pew Charitable Trusts

**21%**

AUGMENTATION DES DÉCHETS  
ÉLECTRONIQUES SUR LES 5  
DERNIÈRES ANNÉES DANS LE  
MONDE, SEULS 17% SONT RECY-  
CLÉS EN FIN DE VIE.

\* source : rapport  
« The Global E-Waste  
Monitor 2020 » du GESP

LE BOCAL  
DES ADHÉRENT.E.S

Une fois n'est pas coutume, le  
contexte sanitaire lié au Covid-19 nous a  
contraint à tenir notre assemblée générale  
annuelle en ligne. Comme chaque année,  
cet événement a été l'occasion de voter le  
rapport d'activité\* ainsi que le budget, mais  
aussi de procéder à l'élection des membres  
du conseil d'administration : nous sommes  
ainsi ravis d'accueillir trois nouvelles  
personnes - Anne-Fleur Hug, Benjamin  
Thiant et Michel Knoerr - portant le CA à  
treize administrateurs.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Seul.e.s les personnes  
physiques, nos groupes locaux  
et les associations de protection de  
l'environnement peuvent être adhérent.e.s  
de Zero Waste France et voter au cours  
de notre Assemblée Générale.

Un moyen de nous assurer de rester  
indépendant des entreprises et de  
soumettre à votre validation les  
orientations stratégiques de l'association.

\* Pour consulter notre rapport d'activité 2019 :  
[https://www.zerowastefrance.org/publication/  
rapport-dactivite-2019/](https://www.zerowastefrance.org/publication/rapport-dactivite-2019/)



# ON CHANGE LA DONNE SUR LE TERRAIN

Fiona Cosson  
Emilie Tuilliere  
Interview par Aurélien Dumont



**Début août, nous avons retrouvé Zero Waste Marseille et Montpellier Zéro Déchet dans le cadre de l'organisation d'un festival dans leur ville respective pour promouvoir la démarche Zero Waste. Retour sur ces 2 événements avec les organisatrices.**

**Fiona** Le festival de Marseille se déroulera sur 3 jours et accueillera une conférence, une table ronde et plusieurs ateliers. Pour mettre en avant des acteurs locaux engagés, nous avons prévu des circuits balades à la rencontre des commerçants, un village des alternatives porté par des associations locales, une scène ouverte... On s'est aussi amusé à créer un cabinet des curiosités du zéro déchet présentant des alternatives au jetable. Pour l'ambiance, on aura la chance d'avoir 2 concerts de groupes marseillais.

## Comment organiser un festival sur le zéro déchet... en zéro déchet ?

**Fiona** Pour la partie restauration, le lieu qui nous accueille (le Couvent Leva à Marseille) a déjà mis en place des gobelets réutilisables et de la vaisselle compostable, mais nous avons été plus loin en ajoutant une signalétique (qui restera permanente), un compost pour les biodéchets, un collecteur de mégots avec Greenminded et en mettant en place des poubelles de tri avec Aremacs qui assurera également la sensibilisation du public. Enfin, Covid-19 oblige, nous avons acheté le gel hydroalcoolique en vrac.

**Emilie** Le lieu où se déroule le festival (Halle Tropisme à Montpellier) est également déjà sensibilisé avec l'utilisation de vaisselle lavable uniquement et un système de gobelets réutilisables pour les boissons. Avec l'équipe, nous créons la signalétique de l'évènement en récupération (notamment des palettes) et avons mis en place une épicerie en vrac ambulante à laquelle les gens peuvent se rendre avec leurs contenants ou un récupéré dans l'espace de troc.

## Pourquoi organiser un tel festival ?

**Fiona (Zero Waste Marseille)** Je suis chargée de production et j'avais déjà l'idée d'organiser un festival lorsque j'ai monté le groupe local Zero Waste Marseille il y a 3 ans car ça réunit mes deux passions : l'organisation d'évènements et la sensibilisation au zéro déchet.

**Emilie (Montpellier Zéro Déchet)** De notre côté, l'idée est venue suite aux nombreuses sollicitations que l'on reçoit de la part des écoles pour sensibiliser les enfants. En organisant un événement sur une journée entière, on peut aborder plus de sujets et mieux les détailler, c'est aussi l'occasion de s'adresser à toute la famille et d'impliquer les parents.

## Quelle est la programmation de l'évènement ?

**Emilie** Pour l'évènement de Montpellier, la journée sera construite autour de 5 conférences et plusieurs ateliers pratiques (couture, compostage, couches lavables...). En parallèle, nous aurons plusieurs animations comme un parcours suivi d'un quizz et de jeux, un espace enfants, un Repair Café, un espace de troc de vêtements / alternatives au jetable, un village d'artisans locaux zéro déchet...

**Ces deux festivals ont été reportés à 2021. Zero Waste Marseille et Montpellier Zéro Déchet souhaitent proposer des événements d'échanges, festifs et sans contraintes, ce qui n'est pas réalisable au vu de la situation sanitaire liée au Covid-19. Emilie et Fiona vous donnent donc rendez-vous l'année prochaine !**

➤ **MERCI À NOS ADHÉRENT.E.S,  
DONATEURS ET DONATRICES !  
GRÂCE À VOUS, NOUS POUVONS  
AGIR EN TOUTE INDÉPENDANCE  
VIS-À-VIS DES POUVOIRS PUBLICS  
ET INDUSTRIELS ET OEUVRER  
POUR UNE SOCIÉTÉ ZÉRO DÉCHET,  
ZÉRO GASPILLAGE.**

➤ **Pourquoi vous envoyer du papier ?**

➤ **Pourquoi ne pas dématérialiser tous les envois de Zero Waste France ?**

**Un envoi numérique, comme un envoi papier, implique des consommations de ressources qui ont un impact sur le plan environnemental.**

Certaines études indiquent que l'impact des documents numériques augmente fortement dès lors qu'ils sont lourds ou que leur lecture à l'écran prend plus de quelques minutes, cet impact peut alors devenir équivalent, voire plus important que celui d'un document papier. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir la version papier, que nous savons également plus facile d'accès pour une partie de nos adhérent.e.s. Nous espérons aussi que ce journal circule de mains en mains, et nous comptons donc sur vous pour lui offrir plusieurs vies.

**Il est évidemment possible, sur simple demande, de nous faire part de votre choix de le recevoir par email ([adherent@zerowasteFrance.org](mailto:adherent@zerowasteFrance.org)).**

Faites grandir le mouvement Zero Waste :  
**Invitez un.e proche à devenir adhérent.e avec ce bulletin**

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL : .....

VILLE : .....

TÉL. : .....

EMAIL : .....

**J'ADHÈRE À  
ZERO WASTE FRANCE**

JE VERSE UN SOUTIEN MENSUEL DE :

.....€

Ce montant sera prélevé le 5 de chaque mois. Je peux à tout moment et sans frais contacter Zero Waste France pour suspendre, modifier ou arrêter mon prélèvement automatique.

Mandat de prélèvement SEPA - Zero Waste France -  
Identifiant créancier: FR28ZZZ435715

Type de paiement : récurrent

IBAN : .....

Signé le : ...../...../..... à .....

Signature :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) Zero Waste France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Zero Waste France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Note: vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**JE SOUTIENS UNE FOIS  
EN FAISANT UN DON UNIQUE DE**

.....€

**PAR CHÈQUE (à l'ordre de Zero Waste France)  
OU EN ESPÈCES**



Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante  
**Zero Waste France, 1 passage Emma Calvé 75012 Paris**

# ZERO WASTE FRANCE

Zero Waste France est une association citoyenne, créée en 1997, qui milite pour la réduction des déchets. Elle propose des solutions permettant la réduction des pollutions, ayant un impact tant sur la santé que l'environnement en agissant à trois niveaux :

- FAIRE AVANCER LA RÉGLEMENTATION FRANÇAISE ET EUROPÉENNE EN INTERVENANT DIRECTEMENT AUPRÈS DES DÉCIDEURS POLITIQUES.
- SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN TELS QUE LES COLLECTIVITÉS, LES ENTREPRENEURS, LES ASSOCIATIONS DE LUTTE LOCALE ET LES CITOYENS.
- INFORMER LES CITOYENS ET DÉCRYPTER LES ENJEUX DE LA GESTION DES DÉCHETS.



CE LIVRET EST RÉUTILISABLE À L'INFINI.  
NE LE JETEZ PAS : DONNEZ-LE !